



## BULLETIN D'INFORMATIONS N°131- JANVIER 2014

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : [mairie.saintservais@orange.fr](mailto:mairie.saintservais@orange.fr)

Site Internet : [www.saint-servais-29.fr](http://www.saint-servais-29.fr)

Ce bulletin d'informations est  
disponible sur le site officiel  
de la commune

[www.saint-servais-29.fr](http://www.saint-servais-29.fr)

**URGENCES :** Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**, Gendarmerie **17**

**MÉMO :** École **02.98.68.00.77**, Garderie **06.87.29.71.04**

## AGENDA

- **Vœux du Maire** le samedi 4 janvier à la salle polyvalente à 18H30.
- **Goûter des rois** de la paroisse le samedi 4 janvier.
- **Thé dansant** organisé par le temps libre le dimanche 5 janvier à la salle polyvalente à partir de 14H.
- **Réunion de secteur** organisé par le Ponant le mardi 14 janvier.
- **Assemblée générale** organisée par les anciens combattants le dimanche 19 janvier.
- **Kig-ha-farz** organisé par l'APE le dimanche 26 janvier à la salle polyvalente à partir de 11H30.

## VIE MUNICIPALE

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 19 décembre, sous la présidence de Alain TROADEC, adjoint au maire, en présence des conseillers, à l'exception d'Yvon BIANNIC, Marcel DETHINNE, Elisabeth GAC, Marie-France GUILLOU, Patrice LE BORGNE, Laëtitia LEMOINE et Laurent MAZURIÉ absents excusés.

Marcel DETHINNE a donné pouvoir à Bernard MICHEL.

La secrétaire de séance est Guénaëlle BORD.

### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Messieurs Yves GUENEGAN, Bernard MICHEL et Alain TROADEC ont fait un point sur les différentes commissions qui se sont déroulées depuis le dernier Conseil Municipal.

### ANCIENNE ÉCOLE DES FILLES

Le permis est accordé depuis le 19 août dernier. Le cahier des charges techniques est en cours d'élaboration par l'architecte. Les appels d'offres sont lancés et prendront fin le vendredi 10 janvier 2014. Le Conseil général peut nous accorder une subvention. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour faire la demande au Conseil général.

### ALLÉE DE PÉTANQUE

L'architecte nous a adressé une esquisse du projet de l'allée de pétanque. Monsieur TROADEC propose avec l'accord du Conseil municipal de faire la demande chiffrée à l'architecte.

### RYTHMES SCOLAIRES 2014-2015

Le comité de pilotage, chargé de préparer cette nouvelle organisation s'est réuni le 28 novembre. Monsieur Bernard MICHEL donne lecture du compte-rendu effectué par monsieur le Maire. Lors de la réunion du 17 décembre, plusieurs activités sont proposées, des recherches d'animations sont en cours. Le prochain comité de pilotage est fixé au 14 janvier. Tous les parents concernés seront conviés à une réunion d'informations le 28 janvier 2014.

## MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPL

La Communauté de Commune du Pays de LANDIVISIAU (CCPL), lors de sa séance du 24 octobre dernier a pris la compétence «délégataire du Conseil général en matière de transport public». Les statuts de la CCPL doivent être modifiés. Le Conseil municipal délibère et donne son accord à l'unanimité pour cette modification statutaire.

## DISSOLUTION DE SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE LANDIVISIAU

L'arrêté préfectoral en date du 17 mai 2013 met fin à l'exercice des compétences du Syndicat d'Électrification de LANDIVISIAU à la date du 31 décembre 2013. Lors du dernier comité syndical, une délibération est prise pour les modalités de transfert de l'actif et du passif. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## ENQUETE PUBLIQUE PRÉSENTÉE PAR LE GAEC DES VALLÉES

Une demande présentée par Le GAEC des Vallées en vue de l'exploitation d'un élevage de vaches laitières et la suite sur les sites de Coat Lez et Pengully à PLOUNÉVENTER et Kervern à la MARTYRE. La commune de SAINT-SERVAIS est comprise dans le rayon d'affichage prévu par la réglementation sur les installations classées. Cette enquête aura lieu du 23 décembre 2013 au 19 janvier 2014. Monsieur Alain TROADEC expose le dossier. Après délibération le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## DISTRIBUTION DU BULLETIN ET DU KELEIER

Le bulletin et le keleier seront distribués ce mois par les conseillers. Ils seront disponibles à la mairie à partir de samedi 21 décembre et seront à distribuer pour le 23 décembre au plus tard.

## QUESTIONS DIVERSES

- ▲ Suite à la délibération du Conseil le 16 octobre, concernant l'enquête publique relative à la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter avec projet d'extension de la carrière de « Kerfaven » à PLOUDIRY, la Préfecture du Finistère nous a adressé les conclusions favorables du commissaire enquêteur.
- ▲ Les travaux pour les 8 caveaux de 4 places sont terminés pour un coût total de 7070,00 euros HT.
- ▲ Monsieur TROADEC donne lecture de la convention concernant les conditions générales d'adhésion « santé au travail ».
- ▲ Le Centre de gestion nous informe de la désaffiliation de la ville de CONCARNEAU à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- ▲ Monsieur Alain TROADEC donne lecture de la note d'informations insérée dans le bulletin d'information du mois de novembre concernant les élections.

Prochaine réunion le 23 janvier 2014

## ÉTAT CIVIL

**Naissance** : Noélyn LE MERLEC, 5 cité du Verger, née le 25 novembre 2013.  
Chloé LE BAUT, 9 Kerizella, née le 6 décembre 2013.

## CARTE D'IDENTITÉ

Lors du 3<sup>ème</sup> comité interministériel de modernisation de l'action publique (CIMAP) du 17 juillet 2013, le gouvernement a annoncé l'extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) de 10 ans à 15 ans.

Le décret, qui paraîtra prochainement, relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité (CNI) prévoit l'entrée en vigueur de cette mesure au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures.

Cette mesure sera également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

## RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en janvier 1998 doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.



## RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

<i>Permanences</i>	<i>A la Mairie de BODILIS</i>	<i>A la Mairie de PLOUNÉVENTER</i>
<b>Janvier 2014</b>	Jeudi 23 janvier de 9h00 à 12h00	Jeudis 16 et 23 janvier de 9h00 à 12h00
<i>Temps d'éveil</i>	<i>A BODILIS</i>	<i>Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER</i>
<b>Janvier 2014</b>	Lundi 6 janvier à 10h30 Eveil à la Maison Pour Tous	Jeudis 16 et 30 janvier à 9h30 ou à 10h30 Eveil au mouvement et au jeu

-**Permanence du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à LANDIVISIAU.**

-**Permanence de soirée tous les mercredis de 17h00 à 20h00 (sur RDV ☎02.98.24.97.15.)**

-**Permanence de midi de 12h30 à 13h30 les 3 premiers vendredis du mois.**

### Galette des rois

Les animatrices du RPAM vous invitent à venir tirer ensemble les rois et reines d'un jour et bien entendu déguster la célèbre galette !!

Nous vous proposons 2 différentes dates sur inscription :

**Mercredi 8 janvier 2014 ou Jeudi 9 janvier.**

Le RPAM étant en travaux, nous nous retrouverons cette année à la **salle Lyautey de Landivisiau, à 10h.**

**Inscriptions** auprès des animatrices du relais, Merci !!

### « Crêpes party » pour la chandeleur

Petite nouveauté cette année, nous souhaitons vous proposer une animation autour de la chandeleur !!

Au programme : manipulation de la farine, confection de pâte...sans oublier la dégustation de crêpes fraîches faites sur bilig!!

Nous vous proposons donc de nous retrouver à la **salle Lyautey de Landivisiau à 10h le mardi 28 janvier 2014 ou le jeudi 30 janvier 2014.**

**Inscriptions** auprès des animatrices du Relais

**02 98 24 97 15**

## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

### UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

<b>DATES</b>	<b>U.S. SAINT-SERVAIS A</b>	<b>U.S. SAINT-SERVAIS B</b>
26 janvier	Championnat à 15h à SAINT-DERRIEN contre GUICLAN FC B	Championnat à 13h à SAINT-DERRIEN contre A.S. ST-VOUGAY

### AMICALE TROUZ-AN-DOUR

#### FEST-DEIZ DU TELETHON, LE 8 DÉCEMBRE 2013

A voir le sourire des organisateurs dimanche soir, nul doute que le fest-deiz avait été une réussite. Il est vrai qu'ils n'avaient pas lésiné sur la publicité, non seulement les affiches, mais aussi la presse, les radios locales (François n'avait pas hésité à faire une intervention en breton en direct sur l'une d'elle), différents sites internet, rien n'avait été oublié. Non seulement les adhérents, mais aussi plusieurs sympathisants n'avaient pas ménagé leurs efforts en réalisant des crêpes, des gâteaux, du far, et notre cuistot d'un jour avait aussi mis les petits plats dans les grands. Une quinzaine de bénévoles étaient présents dimanche pour accueillir et servir les personnes présentes. Nous les remercions tous très sincèrement et notamment les groupes, les chanteurs ainsi que Jeannine et Jean-Pierre sans qui ce fest-deiz n'aurait pas pu être organisé. Même les néophytes ont passé une agréable après-midi car ce fut un véritable spectacle, tant les danseurs se sont donné à cœur joie au son de la musique bretonne. Les efforts ont été récompensés puisque 660 € ont été versés à l'AFM Téléthon, en plus des 110 € de dons recueillis. Encore MERCI A TOUS !

- Date à retenir : jeudi 9 janvier, galette des rois, au foyer Ty-Leon.

- Mardi 14 janvier, à 10h, à la salle polyvalente, réunion des secteurs du Ponant et du Haut-Léon pour l'établissement du calendrier des interclubs 2014.

### AU BOUILLON DE CULTURE

Tous les adhérents sont invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra le lundi 27 janvier 2014, à 20h30, dans la salle de la Mairie. Les nouveaux lecteurs seront les bienvenus.

# PETITES ANNONCES

✓ Studio meublé et équipé d'une kitchenette, sdb et lit individuel. Pour étudiant, jeunes travailleurs, intérimaires, stagiaires en formation ou travailleurs en CDD. A la semaine ou au mois (de 85 à 320 € toutes charges incluses) Parking fermé et digicode. Contact : 06 50 58 03 05    [poledesmetiers.ineo@gmail.com](mailto:poledesmetiers.ineo@gmail.com)

✓ Compagnons du devoir de Brest « journées portes ouvertes » du vendredi 24 au dimanche 26 janvier 2014 au 07- 09 rue armorique 29200 BREST de 9h00 à 18h00.  
Par email : [n.lecorre@compagnons-du-devoir.com](mailto:n.lecorre@compagnons-du-devoir.com) ou par fax : 02.98.05.42.84

✓ Portes Ouvertes des Lycée SAINT-SEBASTIEN et Lycée SAINT-JOSEPH du groupe scolaire « Les 2 Rives » de LANDERNEAU :

**Vendredi 14 février 2014** de 17 h 00 à 20 h 00 et **Samedi 15 février 2014** de 09 h 00 à 13 h 00

<p><b>LYCEE SAINT JOSEPH</b> Route de Pencran - BP 70329 29413 LANDERNEAU Cedex ☎ 02-98-85-02-58 ; Fax : 02-98-21-59-31</p>	<p><b>LYCEE SAINT-SEBASTIEN</b> 4, rue Hervé de Guébriant-BP 30819 29208 LANDERNEAU Cedex ☎ 02-98-85-12-55 ; Fax : 02-98-85-45-67</p>
---	---



✓ Infections à méningocoque C  
Cette bactérie peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont une méningite ou une septicémie. Le vaccin est la protection la plus efficace contre le méningocoque C. Depuis 2010, le vaccin est recommandé et remboursé à 65% par la sécurité sociale pour tous les jeunes de 1 à 24 ans. Le pourcentage de jeunes vaccinés a fortement progressé dans le finistère cette année mais reste encore insuffisant, surtout après l'âge de 10 ans (80% pour les 1 à 4 ans ; 60% pour les 5 à 9 ans ; 48% pour les 10 à 14 ans ; 27% chez les 15 à 19 ans et 9% pour les 20 à 24 ans).

**Faites-vous vacciner par votre médecin traitant ou votre pédiatre !**

✓ **Don de Sang** le jeudi 26 décembre de 8h30 à 12h à LANHOUARNEAU à Ty Place Meur.

[WWW.dondusang.net](http://WWW.dondusang.net)

**Syndicat mixte du Léon**  
SCoT/PLH

---

**Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon** Janvier 2014

**Permanences OPAH**  
*Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat*

Mercredi 8 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Lundi 13 :	de 10h30 à 12h, Plouzevéde - Mairie
Mardi 14 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 15 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cte de Communes, Zone de Kerven, de 14h à 15h30, Sizun - Mairie - <b>Uniquement sur RDV</b>
Mercredi 22 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Lundi 27 :	de 10h30 à 12h, Plouzevéde - Mairie
Mardi 28 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon- 8 rue de la mairie à Plouescat - 02.98.61.91.51- Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

*Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition*  
Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

---

**Permanences HEOL**  
*Conseil technique sur les économies d'énergie*

Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 8 de 09h30 à 12h**  
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 22 de 9h à 12h**

Renseignements : 0 805 203 205 - [contact@heol-energies.org](mailto:contact@heol-energies.org) - [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org) - 38 rue du Mur à Morlaix.

*Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.*

---

**Permanences ADIL**  
*Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement*

Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 8 de 14h à 17h** Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **pas de permanence en janvier**  
Plouzevéde : Mairie, **mercredi 22 de 14h à 17h**  
Landivisiau : Cte de Communes, zone de Kerven, **mardi 14 et mardi 28 de 9h à 12h**

*Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24/02.98.46.37.38*

---

Syndicat Mixte du Léon (scot/plh)  
8, rue de la mairie - BP 39 - 29430 PLOUESCAT - Tél 02 98 61 91 51 - Fax 02 98 61 97 04  
E-mail : [syndicat-mixte-leon@orange.fr](mailto:syndicat-mixte-leon@orange.fr) - site : <http://www.syndicat-mixte-leon.com>

**Communauté de Communes Pays de Landivisiau**

Un mois, un geste avec la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau

avec le Cheval Oryse !

Je trie tout mon verre pour fabriquer des nouvelles bouteilles, pots et bocaux !

**LES CONSIGNES DE TRI : BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS ET RIEN D'AUTRE !**

Seuls les verres d'emballage peuvent être recyclés, c'est-à-dire les bouteilles, pots, bocaux, et flacons.

C'est de chacun d'entre nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. En mettant le verre d'emballage dans les conteneurs à verre, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 % et à l'infini.

**ATTENTION AUX FAUX-AMIS !**

Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...

Ni de verres spéciaux, tels que pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal et miroir.

Le verre culinaire - verre à boire, vaisselle et plats transparents par exemple - n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Coralie Berthou au 02 98 68 42 41 ou [environnement@pays-de-landivisiau.com](mailto:environnement@pays-de-landivisiau.com).

**Redevance Ordures Ménagères :**

La redevance du 1<sup>er</sup> semestre 2014 sera calculée sur la situation au 1<sup>er</sup> janvier. Contactez la CCPL pour tout changement de situation, déménagement, changement de composition du foyer... au plus vite pour éviter les erreurs et doublons de factures.

Maison de l'Aidant 9 rue des Marronniers - 29400 LANDIVISIAU - ☎ 02.98.68.06.55	☎ 02.98.68.10.36	☎ 02.98.68.01.42	☎ 02.98.62.38.00
<b>Janvier 2014</b>	<b>Lundi 6</b> 14 h 30 - 16 h 00  Jeux de dominos  Maison de l'Aidant	<b>Mercredi 8</b> à partir de 14 h 30  « galette des rois »  par l'Accueil de Jour	<b>Jeudi 16</b> 9 h 00 - 16 h 30  Formation des Aidants « la dénutrition chez la personne âgée »  par ASKORIA sur inscriptions uniquement
	<b>Lundi 20</b> 14 h 30 - 16 h 00  Jeux de dominos  Maison de l'Aidant	<b>Mardi 21</b> 14 h 30 - 16 h 30  Jeux de société  par l'ACADIA	<b>Mardi 28</b> 14 h 30 - 17 h 30  Halte-relais France-Alzheimer

**BULLETIN N°132 – FÉVRIER 2014** : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie si possible par mail (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 20 janvier 2014 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 5.

**KIG HA FARZ** de l'école, le dimanche 26 janvier à la salle polyvalente à partir de 12 h.

**TARIFS sur place** : Kig ha farz : 12 €, Jarret frites : 12 €, Jambon frites (enfant) : 6 €.

Menus avec potage de légumes, plat, dessert et café.

**TARIFS à emporter sur réservation uniquement** : Kig ha farz : 10 € (pensez à apporter vos contenants), dans un souci de logistique, il serait souhaitable de venir chercher vos repas de 11h45 à 12h30, merci de votre compréhension.

Possibilité de réserver.

☞ *Nous avons également besoin de bénévoles, si vous souhaitez participer à cette manifestation en tant que bénévole merci de bien vouloir remplir le bon ci-dessous.*

Renseignements au : 02 98 68 96 08 (Cécile) ou 06 63 20 58 96 (Véronique)

Merci de déposer le bulletin de réservation accompagné du règlement dans la boîte aux lettres de l'APE située sur le parking de l'école.

**BULLETIN DE RESERVATION**

NOM : ..... PRENOM : ..... TEL : .....

NOM et CLASSE (si scolarisé à l'école de St Servais) : .....

**Sur place** : (Menus avec potage de légumes, plat, dessert et café).

Kig ha farz : ..... X 12 € : ..... €

Jarrets frites : ..... X 12 € : ..... €

Jambon frites (enfant) : ..... X 6 € : ..... €

**TOTAL** : ..... € par chèque (à l'ordre de l'APE encaissement début février)  espèces

**A emporter** :

Kig ha farz : ..... X 10 €

**TOTAL** : ..... € par chèque (à l'ordre de l'APE encaissement début février)  espèces

NOM : ..... PRENOM : ..... TEL : .....

NOM et CLASSE (si scolarisé à l'école de St Servais) : .....

Participera en tant que bénévole : le samedi  le dimanche

**ACCUEIL DE LOISIRS**

**ST-DERRIEN - ST-SERVAIS - PLOUNEVENTER**

Portable : 06.66.43.46.42

Salle polyvalente à St-Servais

Jeudi 2 Janvier

Matin : La maille aux jeux

Après-midi : Pliage fantaisie



Vendredi 3 Janvier

Matin : La Petite Ourse

Après-midi : Quiz musical



Mercredi 8 Janvier

Matin : Galette au chocolat

Après-midi : Couronne cunigée



Mercredi 15 Janvier

Matin : Bienvenue 2014

Après-midi : Slalom géant

Mercredi 22 Janvier

Matin : Le monde polaire

Après-midi : L'envol de flocons



Mercredi 29 Janvier

Matin : Esquimaux glacés

Après-midi : Ice show

L'équipe d'animation, le bureau et les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes !!!